

La santé sous contrat en Pays Horloger

L'Agence régionale de santé (ARS) et les Pays du Haut-Doubs et du Pays horloger viennent de signer un contrat local de santé.

L'Agence régionale de santé (ARS), le pôle d'équilibre territorial et rural du Pays Horloger, le syndicat mixte du pays du Haut-Doubs et leurs partenaires se sont engagés dernièrement à la mairie de Morteau, en présence du sous-préfet de Pontarlier et de Christine Bouquin, présidente du conseil départemental du Doubs, à respecter le contrat local de santé.

Un contrat qui couvre les Pays du Haut-Doubs et le Pays Horloger, qui eux-même correspondent aux communautés de communes Mont d'Or et Deux Lacs, Plateau de Frasné et Val du Drugeon, Altitude 800, Grand Pontarlier, Canton de Montbenoît, Val de Morteau, Plateau du Russey, Entre Dessoubre et Barbèche et Pays de Maîche.

« Il faudra veiller à ne pas bousculer les équilibres, surtout en cette période de changement de direction à l'hôpital de Morteau. »
Pierre Pribile, directeur général de l'ARS de Bourgogne Franche-Comté

Jean-Marie Binétruy, vice-président du Pays Horloger, annonçait clairement la couleur. « Avec un pays comme celui du Pays Horloger, il semble particulièrement important d'aborder de façon contractuelle les questions liées à la santé sur un territoire particulier en l'occurrence un territoire rural, de moyenne montagne en zone frontalière. On ne peut appliquer partout les mêmes règles de la même façon ».

Christine Bouquin était sur la même longueur d'onde en affirmant haut et fort, et surtout en soulignant le rôle des sapeurs-pompiers dans la longue chaîne de santé publique.

La raréfaction des médecins est un mal qui touche la ruralité, pourtant, « L'exemple des consultations avancées à l'hôpital de Morteau contribue aussi à alimenter le Centre hospitalier intercommunal de Haute-Comté de Morteau ».

Toujours pour Jean-Marie Binétruy. « la relation entre l'hôpital de Morteau et le CHIHC fonctionne parfaitement. » Avec une pointe d'humour en direction de Pierre Pribile, directeur général de l'ARS de Bourgogne Franche Comté, « Il faudra veiller à ne pas bousculer les équilibres, surtout en cette période de changement de direction à l'hôpital de Morteau ».

Le message est bien passé, Pierre Pribile enchaînait en rappelant le rôle essentiel dans la chaîne des secours des médecins ruraux qui se font le relais des urgentistes.



Patrick Genre, président du Grand Pontarlier, et Pierre Pribile, directeur général de l'ARS de Bourgogne Franche-Comté, ont dressé la situation actuelle des problèmes de santé en secteur rural.

Le rôle des maisons médicales primordial dans la chaîne de santé

La signature de ce partenariat entre l'ARS et les Pays du Haut-Doubs et du Pays horloger implique maintenant de renforcer les soins de proximité qui restent le point essentiel à respecter et à développer.

Les maisons médicales de Morteau et de Mouthe, adossées à un hôpital rural ont déjà montré leur efficacité. Les questions de santé touchent tout un chacun, c'est même une question majeure qui figure dans le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services publics. A savoir, l'invité d'honneur à la prochaine assemblée générale des maires ruraux du Doubs le 17 novembre, sera le professeur Guy Vallancin qui traitera « Des déserts médicaux aux oasis de santé ». Vaste programme.